



Concours du second degré

Rapport de jury

Concours : Agrégation externe

Section : Géographie

Session 2015

Rapport de jury présenté par : François LOUVEAUX

Président du jury

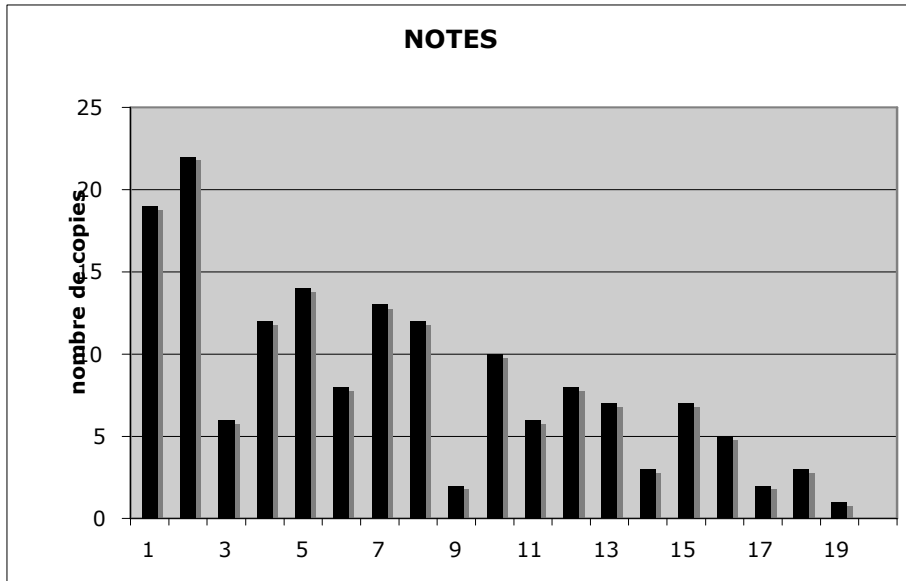
•
Composition de géographie des territoires

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Sujet: Mutations des systèmes productifs et recompositions des territoires ruraux français

Le jury a corrigé 160 copies. La note moyenne constatée est identique à celle de la session 2014, 7,12 avec des écarts-types élevés. Le sujet, volontairement très large comme les années précédentes, couvrait de nombreux aspects de la question au programme ce qui a permis à la plupart des candidats de construire des devoirs intéressants mettant en valeur les articulations qui fondent les systèmes productifs. Néanmoins, près d'un sixième des devoirs comptait moins de quatre pages, ce qui, même si la longueur n'est pas un gage de qualité, ne permet guère de couvrir les différents aspects d'un sujet d'agrégation.



Le jury a valorisé les copies qui, sans forcément apporter de réponses, posaient des questions, témoignaient d'une réflexion, ont analysé les interactions existant entre les termes du sujet, et celles qui avaient réellement abordé des lieux différents (et pas seulement sous la forme d'une simple mention) sans oublier les DROM (ce qu'un certain nombre de copies a abordé notamment par des exemples de mutations du système productif de la canne-à-sucre).

Afin de guider les candidats et les préparateurs dans leur travail, le jury souhaite souligner quelques points importants relatifs à l'analyse et à la composition du sujet. Ce propos sera utilement complété par la lecture, ou la relecture, des rapports des sessions précédentes.

Des introductions qui doivent permettre de comprendre l'angle de lecture adopté

Il est nécessaire dans le travail d'analyse du sujet, dont rend compte l'introduction, à la fois de définir les termes du sujet et de poser une problématique ciblée.

Le jury a ainsi valorisé les copies qui ont proposé des définitions nuancées et articulées les unes par rapport aux autres et non des définitions stéréotypées. Comme toujours, chaque terme est important. Certes, chacun ou presque a proposé une définition des « systèmes productifs » (mais les systèmes productifs ruraux ne se limitent pas à l'agriculture, l'agro-alimentaire et la filière-bois). En revanche, trop souvent, les territoires ruraux n'ont pas été clairement définis et discutés. La question du périurbain était importante : on pouvait concevoir de l'inclure ou non dans le sujet, mais il était souhaitable d'indiquer ce qu'il en était. Les meilleures copies ont également pensé à souligner que mutations et recompositions traduisent des changements, des évolutions, ce qui implique de prendre un point de référence temporel (et de le justifier) en introduction. De plus, il fallait tenir compte du pluriel et d'emblée souligner la diversité des situations. La définition d'un terme peut d'ailleurs poser des interrogations sans nécessairement qu'une réponse précise soit apportée. Il ne s'agissait donc pas de juxtaposer les définitions, mais de mettre l'accent sur les articulations entre ces différents aspects ce qui permettait de construire la problématique.

Les sujets posés exigent de construire une problématique précise et d'appuyer le raisonnement sur des notions maîtrisées et des exemples détaillés et nuancés. Il fallait ici articuler mutations des systèmes productifs et évolutions des territoires ruraux, le terme de « territoire » sous-tend une capacité à se transformer également de manière autonome. Le sujet avait ainsi pour objectif d'évaluer les capacités d'analyse, de réflexion et de démonstration géographiques tout en permettant de mettre en œuvre des connaissances assez larges, relatives à l'ensemble des systèmes productifs, aux fonctions résidentielles et présentes, aux politiques d'aménagement et politiques publiques ainsi qu'aux acteurs (le terme de territoire y invite de manière explicite). Il était possible d'approcher le sujet à partir d'un constat assez simple : à un moment où la notion même de secteurs économiques tend à s'effacer, et donc la différence entre le secteur agricole (et de manière plus large primaire) et les autres secteurs s'est estompée et où la différence entre rural et urbain est de plus en plus difficile à établir, il est possible de s'interroger sur les liens qui existent entre ces deux évolutions parallèles qui

se dessinent depuis la crise des années 1970 et qui se sont renforcées depuis l'essor d'Internet et d'une économie résidentielle à partir de la fin des années 1990.

Il ne s'agissait pas de réciter des théories sur les mutations des systèmes productifs, mais bien de voir les liens avec l'évolution de territoires, ici des territoires ruraux. Cela permettait de traiter le sujet à la fois dans une dimension temporelle (en précisant bien les périodes) et de varier les échelles et les exemples.

Un propos qui témoigne de qualités d'analyse géographique et de connaissances précises

Le jury cherche à évaluer les capacités d'analyse géographique des candidats. Pour cela, il ne « suffit » pas d'avoir des connaissances, il faut aussi être capable de les utiliser pour présenter des exemples précis et détaillés, de savoir construire un raisonnement multiscalair ou encore de mettre en relation les différentes composantes du sujet. Le jury n'attendait ni problématique, ni plan particuliers pourvu que ceux-ci permettent une articulation entre les termes du sujet et mettent en œuvre une approche géographique, ce que plusieurs copies ont très bien réalisé. Parmi les meilleures copies, différents angles d'approche ont ainsi été présentés, néanmoins nous n'en retiendrons qu'une, ici, à titre de proposition.

Une première partie pouvait souligner le caractère de moins en moins agricole des territoires ruraux en s'appuyant sur les évolutions productives (déclin agricole, transformation des exploitations, politiques de qualité, essor de l'industrie et de l'économie résidentielle et résidentielle). Les meilleures copies ont également pensé à souligner que les espaces ruraux n'ont cependant jamais été exclusivement agricoles. Fruit de mutations économiques générales et d'actions politiques, l'évolution des systèmes productifs, notamment agro-alimentaires, a des répercussions sur les paysages ruraux (banalisation, mais aussi valorisation de paysages dits « traditionnels »), ainsi que sur l'emploi (diminution de l'emploi agricole, parfois compensée par des emplois agro-alimentaires dans quelques territoires). L'analyse de la périphérie de Chartres marquée par la périurbanisation, l'essor de la *Cosmetic Valley* et la persistance d'une grande agriculture céréalière, qui connaît cependant des évolutions et des difficultés pouvait illustrer ce point. Ce constat de départ permettait d'aborder les mutations démographiques, en soulignant leurs liens avec les mutations des systèmes productifs qu'il s'agisse des départs, des arrivées et/ou des évolutions des profils démographiques. Il était important de souligner qu'il n'existe pas une situation mais plusieurs. Cela conduisait à constater que les territoires ruraux sont de plus en plus intégrés au reste de l'économie et du territoire national. Pour ce faire, ils doivent être connectés aux réseaux des transports et des télécommunications. L'articulation aux autoroutes permet par exemple les activités liées à la logistique. On note ainsi l'importance des zones d'activités près des échangeurs. De même les commerces et entreprises ont besoin d'être approvisionnés. Les réseaux de transport sont également importants pour l'économie résidentielle et touristique. Enfin le numérique revêt de grands enjeux aujourd'hui. La libéralisation des services pose ici question. Il reste que certains espaces ruraux demeurent isolés, tant du point de vue des voies de communication, que du point de vue du numérique. Toutefois, des acteurs s'installent ou valorisent cet isolement en l'opposant à la ville, mais cette demande demeure marginale et distingue nettement les territoires ruraux des territoires métropolitains. Et cela alors que l'importance des liens urbain-rural nés des mutations des systèmes productifs et des recompositions rurales semblerait remettre en cause les spécificités des territoires ruraux.

Cette première partie amenait à s'interroger, dans un deuxième temps, sur les deux principaux défis qu'engendrent ces évolutions et auxquels doivent faire face les territoires ruraux et leurs systèmes productifs. L'élément le plus marquant est peut-être le nombre croissant d'acteurs. Il convenait de s'intéresser à l'influence des politiques menées à toutes les échelles de la petite (accords internationaux, PAC et autres politiques européennes, notamment dans le domaine environnemental et régional) vers la grande, notamment les politiques de développement local. On pouvait évoquer ici, par exemple, la politique menée par des territoires ruraux au sud de la Drôme pour se distinguer comme un territoire bio (la Biovallée), ou les actions réalisées par les territoires ruraux comme celui de Millevaches en faveur de l'installation de nouveaux résidents et l'accompagnement pour la création de leur entreprise, sans oublier les politiques locales en faveur de l'accès au numérique. Les politiques de labellisation élaborées à différentes échelles peuvent aussi jouer un rôle dans les recompositions des territoires ruraux (facteurs, d'attractivité, de compétitivité, voire contraintes...). Il convenait également d'évoquer les politiques comme celle des pôles de compétitivité qui peuvent renforcer les grappes d'entreprises ou les pôles d'excellence rurale. Le recul des services publics ou des services à la personne dans certains territoires peut être un frein aux recompositions rurales. Aussi les politiques menées dans ces domaines jouent-elles un grand rôle (fermeture d'écoles, de maternités, ou politiques en faveur de l'installation de jeunes médecins...). Les acteurs extérieurs ne sont pas seulement politiques. Dans le domaine économique, les mutations des systèmes productifs s'accompagnent de l'importance croissante des acteurs extérieurs au territoire (acteurs urbains), des

acteurs qui peuvent être internationaux (firmes internationales par exemple). Toutefois, la mondialisation, la fragilisation de certains systèmes productifs, tout comme les nouvelles politiques énergétiques peuvent contribuer à la relocalisation-reterritorialisation des systèmes productifs : par exemple les circuits courts alimentaires, fréquemment cités dans les copies, renforcent les liens entre territoires ruraux (souvent périurbains) et villes, mais il s'agit aussi des circuits courts dans le secteur de l'énergie (projets bois bocage, de méthanisation et chaudières à bois collectives). Dans le secteur du bois cela amène à valoriser la ressource locale pour d'autres usages du bois et dans le même temps à la revalorisation des savoir-faire et des entreprises locales. Cet ensemble conduisait à interroger les images et les représentations associées aux territoires ruraux et à leurs systèmes productifs. Quelles sont les regards qui dominent : patrimoine, zones de loisirs, espaces productifs ? Comment les territoires ruraux sont-ils désormais perçus par ceux qui y vivent, ceux qui les visitent et ceux qui prennent les décisions, qu'ils soient « d'ici ou non » ? Sont-ils des espaces à protéger, sans y encourager les activités (zones centrales des parcs nationaux, réserves,...), des espaces de production intensive, des espaces de loisirs, des espaces habités (et habités pourquoi : pour leur proximité ou leur éloignement à la ville...) ? Il convenait de souligner la diversité des situations selon l'échelle considérée et les acteurs. Cette diversité permettait d'assurer la transition vers le troisième temps qui soulignait l'inégale ampleur et nature des mutations et des recompositions et évaluait les dynamiques présentes.

Dans cette partie, il était possible d'esquisser les grandes lignes des dynamiques territoriales associées à ces mutations et recompositions. On pouvait distinguer des territoires ruraux où les mutations sont insuffisantes et/ou inadaptées ce qui se traduit par des crises des systèmes productifs et/ou des territoires ruraux. Entrent dans cette « catégorie » des territoires agricoles et agro-alimentaires intensifs notamment en termes d'élevage. C'est le cas du « modèle agricole breton » qui vit non seulement une crise liée à la mondialisation, mais aussi à une remise en cause environnementale (normes environnementales). Les habitants, autour de la question de l'eau ou par la faiblesse des aménités qui sont issues de ces systèmes (paysages...), contestent aussi ce système productif. Les territoires ruraux en difficultés sont également ceux où l'industrie est en crise et dont les recompositions rurales ne sont pas suffisantes pour compenser, à l'image de la montagne vosgienne. Ce sont également les territoires ruraux isolés qui n'ont que peu évolué et connaissent une crise économique et démographique. D'autres espaces allient permanences et mutations d'une part et offrent une certaine convergence des mutations des systèmes productifs et des recompositions territoriales d'autre part. Tel est le cas des dynamiques productives fondées sur la valorisation du patrimoine (patrimoine culinaire et produits de terroir, autres patrimoines productifs y compris le bois ou des activités « anciennes » comme les couteaux...), valorisation de savoir-faire avec les artisans d'art. On pouvait évoquer l'Aubrac, avec sa race bovine (l'aubrac), son couteau (le laguiole) son fromage (le laguiole) et un chef étoilé (Bras)... Parmi les territoires ruraux touristico-gastronomiques on pouvait citer la Dordogne, les régions de vignoble. Entrent aussi dans cette catégorie des territoires marqués par des dynamiques démographiques créatrices d'emplois. L'économie résidentielle et touristique peut stimuler l'artisanat local, les services... et être à l'origine de la création de TPE (Millevaches). Sans oublier les territoires ruraux dont les systèmes productifs évoluent et contribuent aux dynamiques rurales : comme dans le cas de la *Cosmetic Valley*. D'autres territoires ruraux, enfin, ont connu des mutations telles qu'il est désormais difficile pour certains de les qualifier de territoires ruraux. C'est le cas notamment des franges périurbaines des principales métropoles, des espaces du tourisme de masse à l'image des Alpes du Nord, fragilisés, notamment eu égard au contexte du changement climatique et des préoccupations de développement durable.

Il convient de répéter que ceci n'est bien sûr qu'une proposition, d'autres types de plan ont été appréciés du jury. Toutefois les plans chronologiques sur l'évolution des systèmes productifs ou sur celle de l'agriculture ne convenaient pas, tout comme les plans qui ne traitaient, sans doute faute de connaissance, qu'une partie du sujet. S'il est important d'appuyer la réflexion sur des exemples précis et développés, il ne faut pas construire des parties qui ne sont que des juxtapositions d'exemples, sans véritable analyse à une autre échelle que locale. Il faut éviter les parties incantatoires (ce qu'il faudrait faire...) ou les analyses trop simplistes, qui présentent une évolution vers le « tout intensif » ou le « tout qualité ». Les références aux travaux de chercheurs ont été appréciées lorsqu'elles ne se limitaient pas à un nom ou à un titre mais présentaient, de manière précise, leur analyse. Le jury attire aussi l'attention sur la conclusion qui gagne à ne pas être réduite à un résumé « linéaire » des points abordés, mais à faire ressortir deux ou trois idées fortes. Enfin, le jury ne saurait que trop rappeler l'importance de la précision des termes employés, de la qualité de l'orthographe et de la syntaxe.

Des illustrations à valeur démonstrative

Le jury a apprécié les efforts de production graphique qu'il s'agisse des schémas sagittaires ou d'organisation spatiale infra-texte ou des schémas de synthèse et les a valorisés. Cependant, il met

en garde contre la multiplication des productions graphiques dans les copies, d'autant qu'elles ne sont pas toujours soignées ou démonstratives. Le jury s'étonne que de nombreuses copies aient mentionné les vignobles dans leur schéma de synthèse en oubliant celui du Languedoc et les vignobles des Côtes-du-Rhône. Les productions graphiques ne se suffisent pas en soi et doivent être commentés. Plusieurs copies ont livré en guise d'illustration, des cartes agricoles plaquées qui ne correspondaient pas au sujet. Nous ne saurions recommander, comme l'année dernière, que les candidats aient certes le souci de continuer à apprendre des croquis déjà réalisés, mais qu'ils envisagent les manières de les adapter à d'autres problématiques, ce qui impose une réflexion ainsi qu'une connaissance de la sémiologie graphique.

Beaucoup de copies ont su répondre à ces défis et témoignent de la grande qualité de la préparation et du travail fourni. Le jury ne peut que féliciter les candidats et encourager chacun à poursuivre dans cette voie.

Claire Delfosse, Clarisse Didelon, Nathalie Reveyaz, Florence Smits